



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAGNIERES

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2013

N° 2013-05-30-09

**CENTRE DE RESSOURCES
ORGANISATION D'UN WEEK-END AU BORD DU LAC DU DER
LES 20 et 21 JUILLET 2013
TARIFICATION AUX FAMILLES**

Le 30 mai 2013 à 20 h 30 le conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Maire.

Date de convocation : 21 mai 2013

Date d'affichage de la convocation : 21 mai 2013

PRESIDENCE : M. BIAUX, Maire

PRESENTS :

Mme DETERM – M. FENAT – M. FAUCONNET – Mme LE LAY - M. BISSON - Mme LEMERE - M. PIERRON, adjoints.

Mme MILLOT – M. PEROT - M. SARTELET – Mme STEVENOT – M. PERNET - M. CAILLOT - Mme LEFORT - Mme THILLY – Mme MASSON – M. ANTUNES – Mme CORREIA – M. BESSON.

<u>EXCUSES</u> :	Mme ROLLET	donne pouvoir à	Mme LE LAY
	Mme DORTA	donne pouvoir à	Mme DETERM
	Mme MOREAU	donne pouvoir à	Mme STEVENOT
	M. CARRASCO	donne pouvoir à	M. ANTUNES

ABSENTS : M. LHENRY
Mme GABREL
M. SMITH
M. CHOUARD
M. JOSEPH

Membres en exercice : 29

Membres présents : 20

Procurations : 4

Votants : 24

Secrétaire de séance : Brigitte MASSON

9/ CENTRE DE RESSOURCES
ORGANISATION D'UN WEEK-END AU BORD DU LAC DU DER
LES 20 et 21 JUILLET 2013
TARIFICATION AUX FAMILLES

Le Centre de Ressources projette d'organiser un week-end avec des familles de Fagnières au lac du Der les 21 et 22 juillet 2013 au Camping de la Forêt à Arrigny pour 14 personnes (10 adultes et 4 enfants).

Objectifs :

- Partir en week-end en famille, contribuer aux rapprochements familiaux.
- Permettre aux familles de se retrouver pendant un temps week-end et partager des moments privilégiés de détente et de divertissement.
- Accompagner les familles dans la gestion des loisirs du quotidien pendant ce week-end tout en visant l'autonomie.
- Permettre aux familles de découvrir le patrimoine de la région, et montrer qu'on peut être dépaysé à côté de chez soi.

Dépenses		Montant ttc
Alimentation enfants	4 € x 4 pers x 2 jours	32,00 €
Alimentation adultes	5 € x 10 pers x 2 jours	100,00 €
Carburant (1 minibus+1 voiture)		30,00 €
Hébergement	12 € x 14 pers x 1 nuit	168,00 €
Salaires animateurs		189,00 €
Charges salaires		25,00 €
Total		544,00 €
Recettes		
Participation enfants	(25 € X4 pers)	100,00 €
Participation adultes	(29 € X10 pers)	290,00 €
Agence de service et de paiement		132,00 €
Mairie		22,00 €
Total		544,00 €

Il vous est proposé de fixer la participation financière des familles à 29 € par adulte et 25 € par enfant pour le transport, l'alimentation et l'hébergement au titre de ce séjour.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission des finances ;

VU l'avis favorable de la commission jeunesse, éducation et relations avec les associations ;

OUI l'exposé qui précède

FIXE la participation financière des familles à 29 € par adulte et 25 € par enfant pour le transport, l'alimentation et l'hébergement au titre de ce séjour.

Résultat du vote :

- Voix pour : 21

- Voix contre : -

- Abstentions : 3

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, prend une délibération conforme.

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

LE MAIRE,

Alain BIAUX